

Un.e gardien.ne de gymnase

Placé.e sous l'autorité du chef des gymnases, vous assurez les missions suivantes :

- Accueillir les associations et les pratiquants, orienter le public ;
- Veiller au bon fonctionnement des installations (contrôle d'accès, matériels, buts, panneaux de basket, et à l'utilisation du matériel par les licenciés ;
- Effectuer le nettoyage des locaux (vestiaires, tribunes, parties communes, sanitaires ...) ;
- Réaliser des travaux d'entretien courant (peinture, électricité, menuiserie, ...) et des extérieurs ;
- Entretenir le matériel utilisé ;
- Assurer le suivi de la fréquentation des lieux et des activités d'entretien par la tenue d'un registre ;
- Participer aux différentes manifestations organisées par la Direction des Sports.

Formations et expériences requises

- Permis B exigé ;
- Connaissance des règles de sécurité au travail et dans les lieux accueillant du public ;
- Connaissance des règles d'utilisation des produits d'entretien ;
- Connaissances de base en électricité, plomberie, peinture, ... ;
- Bonnes aptitudes relationnelles ;
- Sens du travail en équipe ;
- Esprit d'initiative et autonomie ;
- Capacité à rendre compte ;
- Discrétion ;
- Grande disponibilité.

Particularités du poste : Travail en journée, en soirée et le week-end.

Manifestations exceptionnelles sur différents sites de la Ville.

Rémunération mensuelle : 1 801,73 € (salaire brut) + 104,06 € (régime indemnitaire)

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature avec un CV + une lettre de motivation à :

Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, Avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

[gardien.ne-de-gymnase-mars-2024.doc.pdf](#)